



PRÉFET DU HAUT-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL

BUREAU DES ENQUÊTES PUBLIQUES ET DES INSTALLATIONS
CLASSÉES

AVIS de CONSULTATION du PUBLIC



LE PRÉFET du HAUT-RHIN COMMUNIQUE

La société RI FRANCE 1 a déposé une demande d'enregistrement au titre des installations classées pour un projet de construction d'un entrepôt « Panattoni Huningue » accompagné de bureaux pour un volume total de 460180 m³ à HUNINGUE (68330)

À cet effet, l'arrêté préfectoral du 18 juin 2024 prescrit qu'une consultation du public sera ouverte dans la commune de Huningue où le dossier sera mis à la disposition du public et pourra être consulté **du 16 juillet au 22 août 2024 inclus** aux horaires d'ouverture de la mairie.

Le public pourra formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Huningue.

Il pourra également adresser ses remarques au préfet par voie postale à l'adresse suivante :

Préfecture du Haut-Rhin
Bureau des enquêtes publiques et des installations classées
7, rue Bruat BP 10489
68020 COLMAR Cedex

ou par voie électronique à l'adresse suivante : pref-enquetes-publiques@haut-rhin.gouv.fr

Les remarques devront être adressées avant la fin du délai de consultation du public, **soit au plus tard le 22 août 2024.**

Le présent avis ainsi que la demande présentée par la société RI FRANCE 1 seront également consultables sur le site de la préfecture :

<https://www.haut-rhin.gouv.fr/Actualites/Consultation-du-public>

Le préfet du Haut-Rhin est l'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement qui sera prise sous forme d'arrêté assorti éventuellement de prescriptions particulières ou d'un arrêté préfectoral de refus.